

**COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

**AVIS SUR LES RAPPORTS ANNUELS 2015 DES DELEGATAIRES
LPA, INDIGO, Q PARK, EFFIA
Parcs de stationnement**

La CCSPL a pris connaissance de l'activité générale des 31 parcs de stationnement en délégation de service public.

Concernant le quartier de la Part-Dieu et au vu du projet d'aménagement « Lyon Part-Dieu », la commission note le report potentiel des places du parking du centre commercial de la Part-Dieu sur les parkings des Cuirassiers et de la Tour Oxygène. Elle insiste sur le besoin de renforcement de la signalisation vers les parkings existants. Une attention particulière sera portée aux parkings de Villeurbanne. Elle alerte sur la recherche de solutions alternatives pendant la durée des travaux, estimée à 3 ans.

Concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la commission prend note de la future mise en accessibilité du parking Bellecour. En revanche, elle reste attentive aux réflexions quant à la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite du parc Antonin Poncet et du respect de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP).

Plus généralement, la commission confirme sa demande de poursuivre la mise en œuvre d'une offre de services dans les espaces libres des parkings dans les années à venir.

La commission prend note des **indicateurs d'activité de l'ensemble des parcs de stationnement et des résultats financiers des délégataires.**

Quant à la politique de stationnement-déplacement, la commission se félicite du travail réalisé par les services de la Métropole depuis plusieurs années pour favoriser l'utilisation des modes de transport alternatifs. Elle attire l'attention sur le fait que le désengorgement de l'hyper-centre vers la périphérie entraîne des problèmes de stationnement dans les parcs-relais gérés par le SYTRAL.

Enfin, il est porté à la connaissance de la commission des informations relatives au contexte évolutif et concurrentiel du stationnement, à l'offre émergente de places de parkings privées gérées par de nouveaux opérateurs, à des tarifs inférieurs. Elle sera attentive, dans les années à venir, à cette évolution.